

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 20 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 20 mars à 18 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 14 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12  
Nombre de membres présents : 10  
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 10  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 01

**Présents :** Alexandra BUTEL, Jacqueline PUGET, Alain MANIVEL, Jean-Louis SERRES, Alain LAURENS, Jean-Marie PRAYER, Frédérique PRAL, Stéphane PATRAS, JérémY SARRAZIN, Marie-Paule ROGOU,  
**Excusés/pouvoirs :** Marie-Jo CAYOL (pouvoir à F. PRAL),  
**Absents :** Cécile LAPEYRE

**Secrétaire de séance :** Jacqueline PUGET

**Objet : Désignation des représentants de la Commune au sein de  
l'Agence Technique des Hautes-Alpes IT 05 suite à démission**

**Vu** l'article L 5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que : « Le Département, des Communes et des Établissements Publics Intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Cette agence est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demandent, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier »,

**Considérant** la délibération n°2023-021 du 21 janvier 2023, désignant Jean LAPEYRE comme représentant titulaire au sein d'IT 05 et Alain LAURENS comme son suppléant ;  
**Considérant** la démission de M. Jean LAPEYRE le 13/02/2024 ;

Mme le Maire propose qu'Alain LAURENS devienne titulaire et elle-même son suppléant au sein d'IT 05.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DÉSIGNE** Alain LAURENS (titulaire) et Alexandra BUTEL (suppléante) comme représentants de la commune du Dévoluy au sein d'IT 05.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

Alexandra BUTEL



Transmis et reçu en Préfecture le : 25-03-2024  
Publié le : 25-03-2024  
Affiché le : 25-03-2024